



Extrait du registre des délibérations

Séance du 14 novembre 2023

L'an 2023, le 14 novembre à 19 : 00, le Conseil Municipal de la Commune de Griselles s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MADEC CLEÏ Claude, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 09/11/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 09/11/2023.

Présents : M. MADEC CLEÏ Claude, Maire, Mmes : DEMATTEÏ Isabelle, NOUVELLON Sylvie, SAMICO Sandrine, MM : BAUDUIN Louis, BIK Stéphane, COLLOT Didier, DIMASSI Salah, FOURNIER Pascal, MERLO Sébastien.

Excusés ayant donné procuration : Mme BOILLET Valérie à M. MADEC-CLEÏ Claude, Mme LECLERE Kristelle à Mme DEMATTEÏ Isabelle, M. MARIA Daniel à Mme SAMICO Sandrine, M. MUZARD Jules à M. BIK Stéphane.

A été nommée secrétaire : Mme Sandrine SAMICO

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 10
- Votants : 14

Date de la convocation : 09/11/2023

Date d'affichage : 09/11/2023

Objet des délibérations :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2023
- Sécurité : étude d'opportunité d'installation de vidéo-protection publique

Le procès-verbal de la séance du 30 octobre 2023 a été approuvé à l'unanimité

D_2023_55 Sécurité : étude d'opportunité d'installation de vidéo-protection publique

La commune étudie actuellement la mise en place de la vidéo-protection sur son territoire.

Sa mise en place comporterait plusieurs étapes :

- Le lancement d'une étude d'opportunité pour l'installation de la vidéo-protection avec notamment, la définition d'un plan global de couverture qui situe les sites stratégiques à couvrir ;
- L'obtention de l'autorisation préfectorale de mise en place ;
- Le choix des modalités administratives de mise en place ;
- L'achat du matériel de vidéo-protection avec possibilité de subventions ou la location longue durée du matériel avec option d'achat.

La commune peut bénéficier de l'accompagnement du référent sûreté du groupement de gendarmerie du Loiret.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le lancement d'une étude d'opportunité pour l'installation de la vidéo-protection.
- SOLLICITE l'accompagnement de la gendarmerie et notamment du référent sûreté du groupement de gendarmerie du Loiret.

La séance est levée à 19 h 10

Le Maire
Claude MADEC-CLEÏ



La secrétaire
Sandrine SAMICO

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Sandrine SAMICO', written over a faint, circular official stamp.